

Renault Group lance un plan d'actionnariat salarié ouvert à l'ensemble de ses collaborateurs

- Renault Group lance *Renalution Shareplan*, une opération d'actionnariat salarié de grande ampleur. L'ambition du Groupe est de multiplier par trois le nombre d'actionnaires salariés au sein du Groupe pour atteindre 10 % d'ici 2030.
- L'offre comprend l'attribution gratuite de 6 actions à chacun des collaborateurs éligibles du Groupe, soit plus de 110 000 collaborateurs de 29 pays, et surtout la possibilité, dans 21 pays, d'acquérir des actions avec une décote de 30 %.
- Le prix de référence de l'action dans le cadre de l'opération est fixé à 31,46 euros, soit un prix de l'action de 22,02 euros après décote. La période de souscription se déroulera du 24 novembre au 12 décembre 2022 (inclus).
- Ce plan d'actionnariat salarié permettra de renforcer l'engagement des collaborateurs du Groupe pour la mise en œuvre des nouvelles orientations stratégiques du Groupe.

Boulogne-Billancourt, 16 novembre 2022 – Renault Group annonce la mise en œuvre du plan d'actionnariat salarié *Renalution Shareplan*. L'offre est ouverte à plus de 110 000 collaborateurs, dans 29 pays, pour les associer au développement et à la performance du Groupe.

« Ce plan d'actionnariat salarié est partie intégrante de « Renalution » et des évolutions stratégiques présentées lors du Capital Market Day le 8 novembre dernier. Nous tenons à associer l'ensemble des collaborateurs à la performance de l'entreprise, à la croissance de ses fonds propres et à l'avenir de Renault Group, avec l'ambition de voir leur participation atteindre 10 % de notre capital d'ici à 2030. En faisant sa révolution et en se projetant dans l'avenir, Renault Group n'oublie pas ses racines : au contraire, elle prolonge la tradition de laboratoire social qui en a fait une entreprise unique, mais en mettant cette tradition au goût du jour. »

Luca de Meo, CEO Renault Group

Les principales modalités sont décrites ci-après.

Société émettrice

RENAULT SA au capital de 533 941 113 euros ayant son siège social au 122 B avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt – France, RCS Nanterre B 780 129 987.

Cotation : Euronext Paris (France)

Action ordinaire code ISIN : FR0000131906 RNO

Objectif de l'opération

Ce plan s'inscrit dans la politique de déploiement de l'actionnariat salarié de Renault Group afin d'associer plus de 110 000 collaborateurs de 29 pays aux ambitions du Groupe.

Cadre de l'opération

L'offre réservée aux salariés est réalisée dans le cadre des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail français, ainsi que des plans d'épargne de Renault Group, du groupe DIAC et du groupe RRG. Toutefois, dans quelques pays, compte tenu des contraintes juridiques, fiscales et opérationnelles locales, l'offre est mise en place en dehors de ce cadre juridique.

Bénéficiaires

L'offre est ouverte aux salariés de Renault Group et de ses filiales adhérentes aux PEG de Renault Group, de DIAC et de Renault Retail Group, dans 29 pays. Pour souscrire à l'offre, le collaborateur doit avoir au moins 3 mois d'ancienneté, continue ou discontinuée, entre le 1^{er} janvier 2021 et le 12 décembre 2022. Enfin, il doit être encore sous contrat de travail au 12 décembre 2022.

L'offre est déployée en France et à l'international dans les pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Espagne, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Roumanie, Malte, Maroc, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Slovaquie, Slovénie, Turquie.

Modalités de l'opération

Tous les salariés éligibles du Groupe bénéficient de l'attribution gratuite et immédiate de 6 actions, sous forme d'abondement unilatéral (sauf dans certains pays où la livraison des actions interviendra dans 5 ans, sans obligation de conservation).

Et dans 21 pays, Renault Group propose à ses collaborateurs une offre d'achat d'actions à des conditions avantageuses

avec une décote de 30% sur le prix de référence et un abondement brut de 300% sur les deux premières actions, soit 6 actions gratuites pour 2 achetées. Le versement volontaire du salarié, payable selon les modalités de son pays, ne peut dépasser 25% de sa rémunération brute annuelle.

Les actions Renault seront détenues pendant au moins 5 ans (sauf cas exceptionnels de sortie anticipée) par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) ou dans certains pays, directement sur un compte nominatif.

À propos de Renault Group

Renault Group est aux avant-postes d'une mobilité qui se réinvente. Fort de son alliance avec Nissan et Mitsubishi Motors, et de son expertise unique en termes d'électrification, Renault Group s'appuie sur la complémentarité de ses 4 marques - Renault - Dacia - Alpine et Mobilize - et propose des solutions de mobilités durables et innovantes à ses clients. Implanté dans plus de 130 pays, le Groupe a vendu 2,7 millions de véhicules en 2021. Il réunit près de 111 000 collaborateurs qui incarnent au quotidien sa Raison d'Être, pour que la mobilité nous rapproche les uns des autres. Prêt à relever des défis sur route comme en compétition, le Groupe est engagé dans une transformation ambitieuse et génératrice de valeur. Celle-ci est centrée sur le développement de technologies et de services inédits, d'une nouvelle gamme de véhicules encore plus compétitive, équilibrée et électrifiée. En phase avec les enjeux environnementaux, Renault Group a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici à 2040.
<https://www.renaultgroup.com/>